

COLLER CETTE FICHE SUR ENVELOPPE A4

DOSSIER MÉDICAL

A METTRE DANS UNE ENVELOPPE A4
A RETOURNER COMPLET PAR COURRIER AU SECRÉTARIAT DE L'I.F.S.I.

NOM :

PRÉNOM :

CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER :

PIECES A FOURNIR :

Un certificat médical émanant d'un médecin agréé. (liste délivrée par l'ARS de votre département ou sur internet) attestant que vous présentez les aptitudes physiques et psychologiques nécessaires à l'exercice de la profession.

Fiche médicale à renseigner par le médecin agréé <http://iform.ch-perrens.fr>

Mémo des vaccinations à destination des professionnels de santé à télécharger et à présenter à votre médecin traitant.

Toutes vos vaccinations doivent être à jour AU PLUS TARD LE 1^{er} SEPTEMBRE 2025. L'admission en stage, le 29 septembre 2025 est subordonnée à ces conditions vaccinales.

« L'accès aux stages est strictement conditionné au respect des obligations vaccinales en vigueur. L'institut ne pourra être tenu responsable en cas d'impossibilité de départ en stage liée à l'absence ou à la non-conformité du statut vaccinal de l'étudiant. L'institut n'est pas en mesure de rechercher des terrains de stage au cas par cas, selon la situation vaccinale individuelle.»

Copie du carnet de santé (relevé des vaccinations), attestation des sérologies (hépatite, rougeole-oreillons-rubéole, varicelle).